



Inventaires des mammifères

Espèces, enjeux et perspectives

Atlas de la Biodiversité des Commune (ABC)

Commune de Gruffy

Contexte

Jusqu'à présent, peu de données relatives aux mammifères sauvages existaient sur le territoire communal. Les données collectées lors de la phase d'état des lieux, en tout début de la démarche ABC, se sont révélées très peu abondantes, rarement localisées, souvent peu confirmées et parfois obsolètes (voir le bilan 2011 des actions de l'ABC de Gruffy). L'équipe de mobilisation de l'ABC a donc décidé de lancer en 2012 un inventaire destiné à fournir une première liste d'espèces de micros, petits, moyens et grands mammifères. Deux jours ont été financés et alloués à la FRAPNA Haute-Savoie pour mener à bien cette action. Cette liste, forcément non exhaustive, sera bien évidemment amenée à être complétée au cours des mois et années à venir, notamment en ce qui concerne les chiroptères non étudiés dans le cadre de ce recensement.

1. Méthodologie

La méthode utilisée pour les inventaires des petits, moyens et grands mammifères a consisté à rechercher l'ensemble des indices de présence ou de passage des individus lors des prospections consacrées à d'autres groupes taxonomiques (botanique, amphibiens,...) dans le cadre des autres missions de l'ABC. Ainsi, coulées, empreintes, excréments, dépôts de poils, reliefs de repas, gîtes de toute nature... ont été systématiquement relevés et localisés sur une cartographie SIG. Certaines observations directes, plus rares et aléatoires, ont aussi été prises en compte. Elles ont concernées des animaux vivants comme morts (hérisson, notamment).



Une des nombreuses empreintes de blaireau relevée sur le Semnoz

(Crédit photo : Christophe GILLES / FRAPNA 74)

Les micromammifères, quant à eux, ont été déterminés par l'analyse d'un lot de pelotes de réjection d'Effraye des clochers collecté dans l'église de Gruffy.



Collecte de pelotes dans l'église de Gruffy.
(Crédit photo : FRAPNA 74)



Détermination des restes de micromammifères contenus dans les pelotes (Crédit photo : FRAPNA 74)

Enfin, dans le cadre de l'enquête nationale de la SFEPM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères) consacrée au campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), rongeur méconnu et venant tout juste d'être protégé au niveau national (arrêté du 15/09/12), plusieurs tronçons de prospection plus ou moins favorables à l'espèce ont été sélectionnés sur la commune de Gruffy.

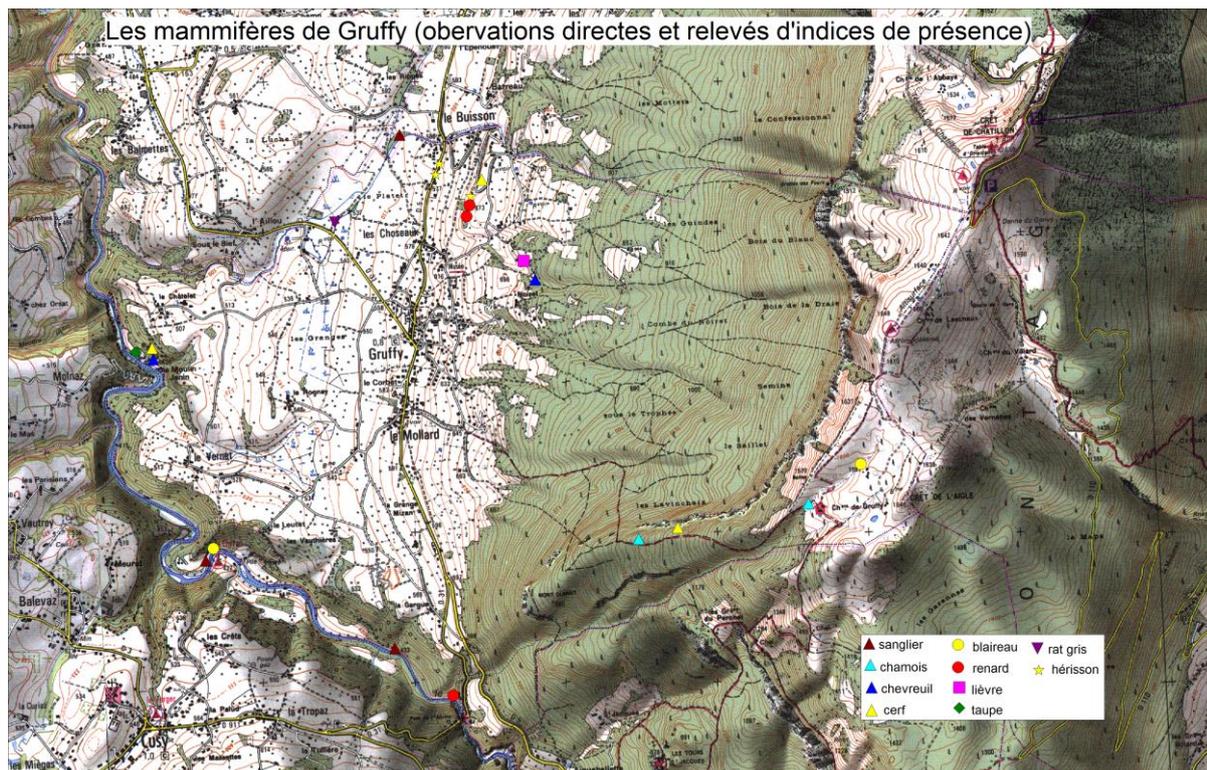
2. Résultats

Résultat des petits, moyens et grands mammifères

Les observations directes et surtout les relevés systématiques des indices de présence ont permis de déceler la présence de 11 espèces sur le territoire communal. En plus de la FRAPNA, plusieurs contributeurs ont participé au recensement : groupe botanique, musée de la Nature de Gruffy...

Liste des espèces de petits, moyens et grands mammifères

	Nom commun	Secteurs/milieus	Type d'observation
Ongulés			
<i>Capreolus capreolus</i>	chevreuil	Moulin-Janin	empreintes
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf noble	Mont Durand Espaces prairiaux (stèle)	bois (trophés) observations directes
<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois	Semnoz	crottes
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	Chaos du Chéran Bord de Veïse Semnoz Bas du Vernet	Boutis, empreintes, coulées
Carnivores			
<i>Meles meles</i>	Blaireau d'Europe	Semnoz, à proximité des mares bord de Chéran	empreintes blaireautière
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	Moulin Janin Pont de l'abîme	Laissées (fèces) laissées
Insectivores			
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Le Buisson, D5 près du musée	2 individus écrasés observations directes
<i>Talpa europaea</i>	Taupe	prairies en bord de Chéran	taupinières
Rongeurs			
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat gris	bord de Veïse	crottes/terriers
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	lisière près du musée	observations directes
Lagomorphes			
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre brun	prairie	observations directes



Résultat des déterminations de micromammifères

La dissection du lot de pelotes a permis de recenser la présence de 9 espèces de micromammifères, 6 espèces de rongeurs et 3 espèces d'insectivores, pour environ 150 proies déterminées.

Liste des espèces de micromammifères

	Nom commun	Habitats	Fréquence dans les pelotes analysées
Insectivores			
<i>Crocidura russula</i>	Musaraigne musette	très divers	+++
<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	plans d'eau, cours d'eau	+
<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée	divers	+
Rongeurs			
<i>Apodemus flavicollis</i>	Mulot à collier	semi-ouverts, boisés	+
<i>Apodemus sylvatica</i>	Mulot sylvestre	semi-ouverts, boisés	+
<i>Arvicola scherman</i>	Campagnol fouisseur	prairiaux, ouverts	+++
<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre	buissonnants, boisés	+
<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs	prairiaux, ouverts	++
<i>Mus musculus</i>	Souris grise	très divers, y compris anthropisés	+

*En vert espèces patrimoniales

Résultat des prospections spécifiques Campagnol amphibie

Les prospections spécifiques au campagnol amphibie (recherche des crottes vertes caractéristiques de l'espèce sur un linéaire de 100 m favorable à l'espèce) ont été réalisées sur 3 secteurs de la commune de Gruffy : les bords de Veïse et les bords du Chéran au niveau du moulin Janin et sur un tronçon relativement propice entre la passerelle et le pont de l'Abîme. L'espèce n'a pas été contactée sur la commune de Gruffy, ni sur les communes avoisinantes aussi prospectées, ce qui semble confirmer les hypothèses de la limite orientale de l'espèce, à priori plutôt située en centre Rhône-Alpes.



Prospection d'un des tronçons à la recherche des indices du campagnol amphibie, le long de la Veïse, avec des bénévoles de l'association Cyclamen.

(Crédit photo : Christophe Gilles)

3. Analyse des résultats

L'analyse des listes en l'état actuel montre un peuplement mammalogique assez commun et relativement diversifié. A quelques exceptions près, les espèces sont principalement généralistes et capables d'utiliser un large panel d'habitats. Le sanglier (*Sus scrofa*), par exemple, a été observé en espace ouvert, boisé, près des habitations...Le chevreuil (*Capreolus capreolus*) est lui aussi un utilisateur de milieux diversifiés (prairies, boisements,...) Chez les ongulés, le cerf et le chamois sont, quant à eux, plus exigeants. Chacune de ces espèces a d'ailleurs été recensée dans des secteurs plus localisés et dans des habitats plus spécifiques (prairies hautes et pentes boisées du Semnoz pour *Cervus elaphus*, boisements escarpés du Semnoz pour *Rupicapra rupicapra*).



Les sangliers trouvent le gîte et le couvert dans les espaces boisés longeant le Chéran. (Crédit photo : Sébastien Walter-Nesmes)



Le Chamois apprécie la mosaïque d'habitats du Semnoz (Crédit photo : Christophe Gilles)

Chez les moyens mammifères, le renard roux (*Vulpes vulpes*), à l'instar du sanglier, est une espèce tout aussi généraliste et opportuniste. Il a d'ailleurs été détecté en plusieurs secteurs le long du Chéran. Le blaireau (*Meles meles*), quant à lui, est davantage dépendant des espaces boisés, si possible accidentés, comme nous l'ont confirmé ses indices de présence sur les hauteurs du Semnoz ou le long du Chéran.

Concernant les petits mammifères, plusieurs hérissons (*Erinaceus europaeus*) ont été retrouvés écrasés sur la D5, au niveau du Buisson. Rappelons que cette espèce qui paye un lourd tribut à la circulation automobile (environ 50% de ses effectifs finirait sous les roues des véhicules !) est intégralement

protégée au titre de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire. Autre espèce protégée au niveau national, l'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) dont plusieurs individus ont été observés en lisière le long du chemin menant à la stèle. Concernant les Lagomorphes, seul le Lièvre brun (*Lepus europaeus*) a fait l'objet de plusieurs observations en milieu prairial.

Le hérisson, qui nous semble pourtant commun, connaît localement des effondrements de population. Cette espèce mérite d'être mieux connue afin de mettre en œuvre des actions de préservation de ses axes de déplacement.

(Crédit photo : Sébastien Walter-Nesmes)



Le peuplement de micromammifères détectés dans les pelotes de réjection est assez caractéristique de la mosaïque d'habitats sur la commune de Gruffy. Ainsi, le campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*) et les deux espèces de mulots (*Apodemus sylvatica* et *A. flavicollis*) sont plutôt inféodés à des espaces semi-boisés à forestiers. Les haies, bien présentes aussi sur le territoire communal, peuvent aussi accueillir ces espèces somme toute assez communes.

Les espaces ouverts, prairiaux sont le domaine du campagnol des champs (*Microtus arvalis*) et du campagnol fouisseur (*Arvicola scherman*), aussi appelé communément « rat taupier », deux espèces connues pour leurs cycles pullulatoires et leurs impacts sur les parcelles agricoles. Ce sont d'ailleurs les espèces les plus représentées dans le lot de pelotes analysé.

L'espèce la plus remarquable est sans aucun doute la musaraigne (ou crossope) aquatique. Ce petit insectivore inféodé aux espaces aquatiques et aux zones humides est protégé au titre de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et inscrite en annexe III de la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et des milieux naturels en Europe.

Notons que la méthodologie utilisée ne permet pas pour autant de localiser précisément la présence de chacune de ces espèces et qu'il est communément admis que celles-ci, lors de l'action de chasse, devaient se situer dans un rayon de 2 km autour du lieu de dépôt des pelotes (église).



La musaraigne aquatique est souvent considérée comme une espèce indicatrice de la qualité des milieux humides et des espaces aquatiques.

(Crédit photo : Trameverteetbleue.fr)

4. Perspectives d'actions

Plusieurs actions sont envisageables concernant le volet mammalogique : actions de connaissances et de sensibilisation.

L'inventaire mammalogique gagnerait à être complété en s'intéressant à plusieurs **groupes faunistiques ou espèces non encore inventoriés ou incomplètement recensés** dans le cadre de l'ABC. Un effort pourrait être entrepris dans la famille des mustélidés en recherchant belettes (*Mustela nivalis*), hermine (*Mustela erminea*), martres et surtout putois (*Mustela putorius*), espèce localement de plus en plus rare et considérée comme vulnérable dans la liste rouge des vertébrés de Rhône-Alpes. Certaines espèces de petits rongeurs, très rarement trouvées dans les pelotes de réjection des rapaces nocturnes, pourraient aussi être ciblées par la recherche d'indices de présence caractéristiques: nids du rat des moissons (*Mycromis minutus*), noisettes consommées par le muscardin (*Muscardinus avellanarius*), petit rongeur arboricole protégé au titre de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire.

Le monde cynégétique pourrait quant à lui participer à l'actualisation de la liste d'ongulés et de lagomorphes.

Des données relatives aux **espèces bien connues du grand public** et bénéficiant d'un fort coefficient de sympathie pourront aussi être collectées auprès des habitants de la commune : écureuil roux et hérisson d'Europe, notamment. Les données de hérissons, et notamment des individus écrasés, pourraient même aider à réaliser une cartographie des corridors intra-urbains et périurbains utilisés par cette espèce.

Plus largement, les habitants de Gruffy pourraient aussi être mis à contribution, par le biais de formation, communication, sensibilisation et éventuellement de déplacements sur sites, afin d'inventorier la **faune mammalogique anthropophile** (bâtiments, jardins) : fouine (*Martes foina*), loirs (*Glis glis*), lérots (*Elyomis quercinus*), chiroptères,...ce dernier groupe devant faire l'objet d'un inventaire spécifique en 2013.

Un appel à recherche et **collecte de pelotes de réjection** dans les bâtiments permettra par ailleurs de compléter la liste des espèces de micromammifères inventoriées en 2012.

Il serait aussi opportun de travailler sur une **communication et une sensibilisation sur le rôle des prédateurs** (petits mustélidés, renard, rapaces,...) dans la régulation des cycles pullulatoires des rongeurs (campagnols fouisseurs et des champs, principalement), notamment auprès du monde agricole. Enfin, la présence de la musaraigne aquatique pourrait être une bonne porte d'entrée pour sensibiliser les acteurs du territoire à **la nécessité de préserver les zones humides et les milieux aquatiques**.